

SC Pierre Impact (FR0014009XS9)

Annexe complémentaire de présentation du support

CARACTERISTIQUES

- Forme juridique : AUTRE FIA au sens de l'article L. 214-24 III du Code monétaire et financier constitué sous la forme d'une société civile à capital variable
- Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sous réserve d'une dissolution anticipée ou d'une prorogation dans les conditions prévues dans les Statuts et dans le Document d'Information.
- Dénomination sociale : SC Pierre Impact
- Gérant : BNP Paribas Real Estate Investment Management France

OBJECTIF DE GESTION DE LA SC

La société a pour objet l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier détenu de manière directe ou indirecte (titres de FIA tels que SCPI, OPCI, OPPCI, SICAV, etc.) ou encore clubs deal. La SC s'exposera également à des instruments financiers dont les actifs sous-jacents pourront être liés à de l'immobilier.

Les actifs immobiliers du portefeuille sont diversifiés, tous secteurs confondus.

Le portefeuille de Pierre Impact est investi majoritairement en France mais également dans d'autres pays européens membres de l'OCDE.

La SC adoptera une stratégie d'impact social sur a minima 50% de son allocation, ainsi qu'une démarche environnementale.

INVESTISSEMENTS

Poche immobilière (directe et indirecte) : entre 70% et 90%

- Immeubles ou droits réels (crédit-bail, nue-propriété, usufruit, bail à construction...) détenus par le Fonds au travers de ses filiales, et
- Des titres de FIA français ou étrangers (SCPI, OPCI, OPPCI, SICAV...) investissant directement ou indirectement en immobilier ainsi qu'au travers de participations dans des opérations de type « club deals ».

Poche Financière : entre 2,5% et 10%, investie en OPCVM/FIA investis en actions et/ou obligations. L'ensemble de ces actifs pourra être lié à de l'immobilier.

Poche de Liquidité : entre 2,5% et 10%, investie en montants à vue ou investis dans des titres de créance et/ou instruments du marché monétaire, ainsi que dans des titres souverains tels que des obligations émises ou garanties par un Etat appartenant à l'Europe, directement ou via des OPCVM monétaires.

Poche Solidaire : entre 5% et 10% allouée à une (ou plusieurs) entreprise(s) ou association(s) solidaire(s).

PARTS

- Valeur de souscription : valeur liquidative + frais d'entrée
- Valeur de souscription initiale : 100 €
- Valeur de rachat : valeur liquidative
- Période de souscription : en continu

- Périodicité de la valeur liquidative : la valeur liquidative des Parts de la SC Pierre Impact sera calculée bimensuellement, sur la base des comptes arrêtés le 15 et le dernier jour ouvré du mois à 18h (heure de Paris). Si ce jour est férié, le calcul de la valeur liquidative est reporté au premier jour ouvré précédent.
- Revenus : capitalisés

FRAIS LIES A LA SC

- Frais d'entrée : 2% de la valeur liquidative (acquis au fonds) – Par dérogation, du 15/11/2022 au 14/12/2022 (inclus), les frais d'entrées sont de 0%
- Frais de sortie : aucun
- Frais inclus dans la valeur liquidative de la SC :
 - Frais récurrents : 2,10% HT maximum de l'actif brut
 - Frais non récurrents : se reporter au document d'information des investisseurs de la SC
 - Frais de gestion indirects : frais supportés par la Société relatifs aux investissements immobiliers et financiers réalisés indirectement, notamment à travers des titres de sociétés pouvant être gérés par la Société de Gestion ou une société de gestion tierce

FRAIS LIES AU CONTRAT D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

Les frais de votre contrat (frais sur versement, frais annuels de gestion et frais d'arbitrage) sont applicables à ce support d'investissement. Nous vous invitons à vous y reporter.

PROFIL DE RISQUE

La SC investit principalement dans des FIA tels que SCPI, OPCV..., des clubs deal ou dans tout type d'actifs immobiliers.

Par conséquent, la performance de la SC sera corrélée à la hausse comme à la baisse aux évolutions du marché immobilier.

Risque lié à des investissements dans des actifs immobiliers : Les actifs immobiliers sont peu liquides. En période de tension sur les marchés immobiliers, la cession rapide d'un actif immobilier peut entraîner une perte de valeur.

L'ensemble des risques identifiés pour cette SC sont listés dans les Caractéristiques Détaillées.

SOUSCRIPTEURS CONCERNES

Les parts du Fonds sont exclusivement réservées aux « Personnes Eligibles » telles que définies à l'article 6 des Statuts de la SC.

Le Fonds n'émettra ni ne donnera effet à aucun transfert de parts à un investisseur qui n'est pas une Personne Eligible.

Constituent des personnes « Personnes Non Eligibles » toutes les personnes qui seraient qualifiées d'*Us Persons* comme définies à l'article 1.2.2 des Caractéristiques Détaillées.

LIMITATIONS

- L'investissement sur l'unité de compte SC Pierre Impact ne pourra excéder 50% de l'encours total d'un contrat
- L'investissement sur l'unité de compte SC Pierre Impact ne peut excéder 50% du montant du versement programmé
- Le cumul des investissements sur l'unité de compte SC Pierre Impact est au maximum égal à 50 000 € par contrat

Les statuts et caractéristiques principales de l'unité de compte SC Pierre Impact sont disponibles sur simple demande auprès de BNP Paribas Real Estate Investment Management France.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future. La valeur d'un investissement en SC peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont associés. L'unité de compte Pierre Impact est accessible uniquement en contrat d'assurance-vie et de capitalisation. Ce support constitué sous la forme d'une société civile à capital variable ne fait pas l'objet d'une offre au public et n'est pas agréé par l'AMF. Il a pour objet la constitution et la gestion d'un patrimoine à vocation immobilière. Les revenus générés, nets de frais de gestion, sont capitalisés.

BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE | SA au capital social de 4 309 200 euros / 300 794 278 R.C.S. Nanterre / 50 cours de l'île Seguin, 92400 Boulogne-Billancourt / Organisme de contrôle : Autorité des Marchés Financiers (AMF) – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 / www.reim.bnpparibas.fr

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).